

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							J				

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval ; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE :—ACTES OFFICIELS : Nominations de commissaires et syndics d'écoles, etc.—PÉDAGOGIE : Conférence d'instituteurs : Quatre-vingtième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier—Quatre-vingt-troisième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Rapport de M. l'inspecteur Lippens—Discipline—Conduite de l'école, par J. C. Girard.—PARTIE PRATIQUE : I, Devoir d'invention—II, Dictée—Du bonheur—III, Dictée—Richesse de la langue française—Mathématiques—Intérêts composés (*Suite*)—Etude des contraires—Etude des synonymes—Fable à mettre en prose—La Colombe et la fourmi—Bibliographie—Histoire du Canada, par l'abbé Laverdière—Recueil de leçons de choses—Arithmétique et Histoire du Canada par F. X. Toussaint.—Traduction du Manuel des exercices et des évolutions d'infanterie par M. David Frère.—Annonces.

Carbonneau, comme commissaire d'écoles pour la municipalité de Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice; aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 22 juin courant (1885), de détacher de la municipalité de la ville de "Saint-Jean," dans le comté de Saint-Jean, la partie du rang "Haut Richelieu," s'étendant depuis les limites sud de la "ville de Saint-Jean," jusqu'à la ligne sud de la propriété de Charles Langlais ou représentant, portant le No. 49 du cadastre officiel, la dite annexion devant prendre effet au premier juillet prochain (1885).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 22 juin courant (1885), de détacher de la municipalité scolaire de "Sutton," comté de Brome, l'arrondissement No. 4, de la dite municipalité, et de l'ériger pour les fins scolaires, en municipalité distincte sous le nom de "Village de Sutton Flat."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du trois juillet courant (1885), d'ordonner l'érection en municipalité scolaire, sous le nom de "Municipalité scolaire du canton Tessier", dans le comté

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 3 juillet courant (1885), de nommer MM. George Bichler, Peter Cain, Louis Smallian, Frank Conroy et Thomas McDonnell, commissaires d'écoles pour les cantons unis de "Mulgrave et Derry," dans le comté d'Ottawa.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 15 août courant (1885), de nommer M. Jules

de Rimouski, le dit canton tout entier, et de plus la partie du canton Saint-Denis, dans le même comté, ci-après désignée, savoir : la partie ouest depuis la ligne séparant les terres des Sieurs François Deschênes et François Ferron, sur tous les rangs du dit canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil, en date du trois juillet courant (1885), d'ordonner que le "village de Gaspé," et les lots 13 et 14, (anciens numéros), et les lots A. B. C. et D. du rang Dartmouth, de la municipalité de Gaspé Sud, comté de Gaspé, soient détachés de la municipalité de "Gaspé Sud," comté de Gaspé, et érigés en municipalité scolaire séparée, sous le nom de "Village de Gaspé."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 7 juillet courant (1885), de détacher cette partie du lot 15a, au sud du chemin de fer C. P. R., dans le premier rang du canton de Hull, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire du canton de Hull, comté d'Ottawa, aussi les lots 15b et 16a du premier rang du dit canton, et les lots de 24 à 153 compris du village Deschênes, dans le dit canton, les détacher de la municipalité scolaire du village d'Aylmer, comté d'Ottawa, et les ériger en municipalité séparée pour fins scolaires sous le nom de "Village Deschênes."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ecole polytechnique de Montréal.

26 juin 1885.

L'Honorable Gédéon Ouimet, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 41ème Vict., chap. 6, s. 1, ss. 47, a accordé le diplôme d'Ingénieur Civil à M. Frs. Xavier Lefebvre, avec la plus grande distinction, à MM. Godefroy Labrèche-Viger, Frs. Xavier Malo, Ernest Bélanger, avec une distinction, à M. Napoléon Lozeau, avec une distinction, et à MM. Arthur St. Laurent et J. H. Pont, d'une manière satisfaisante.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant de
l'Instruction Publique.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 juin courant (1885), d'annexer pour les fins scolaires à la paroisse de "Saint-Michel des Saints," dans le comté de Berthier, toute cette partie du "Canton Provost," qui a été unie par proclamation du huit avril 1884.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'annexion.

Détacher de la municipalité de Shenley, dans le comté de Beauce :

- 1° Les lots A. B. 1, 2, 3, 4, du 10e rang.
- 2° Les lots depuis et y compris le No. 6, jusqu'à et y compris le No. 12 du 11e rang
- 3° Les lots depuis et y compris le No. 13 jusqu'à et y compris le No. 33 du 12e rang.

Et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de "Saint-Evariste de Forsyth," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 22 juin courant (1885), d'ordonner que toute cette partie de "Saint-Pierre les Becquets," dans le comté de Nicolet, qui a été le vingt avril dernier (1885), annexée à "Sainte-Sophie de Levrard," pour les fins civiles, le soit aussi pour les fins scolaires, à compter du premier de juillet prochain.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 juillet courant (1885), 1° de détacher de la municipalité de "Saint-Norbert" d'Arthabaska, dans le comté d'Arthabaska, les lots Nos. 458, 459, 460 et 461, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite municipalité, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Chester Nord," dans le même comté ;

2° De détacher les lots Nos. 70 et 71, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la municipalité de "Chester Nord," dans le dit comté d'Arthabaska, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Saint-Norbert" d'Arthabaska, dans le même comté.

PÉDAGOGIE

Conférence d'Instituteurs

Quatre-vingtième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 30 janvier 1885.

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de M. A. Chatigny.

Présents :—M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale, M. l'abbé Santoire ; M. F. X. Valade, ex-inspecteur ; MM. Lippens, Nantel et Miller, inspecteurs ; MM. U. E. Archambault, J. O. Casgrain, Dom. Boudrias, F. X. P. Demers, H. O. Doré, L. A. Primeau, W. McKay, J. T. Dorais, F. Verner, Prud. Bousquet, Herm. Martel, Ricardo de la Cueva, Em. Parage, J. Teasdale, A. Allaire, J. E. Leroy, G. E. Pagé, J. Baulne, J. T. Allaire, W. H. Tétrault, Ed. Colfer, O. E. Dallaire, Dr. T. Brennan, J. B. E. Ducharme, J. M. Tremblay, Hen. Gervais, N. Brisebois, J. G. W. McGown, H. Ducharme, G. Gervais, J. Baril, H. B. Granger, T. Desrochers, N. Gervais, Jos. Archambault, Roch Martineau, M. A. Black, L. J. R. Bellefeuille, J. N. Desroches, H. E. Martineau, J. Ahern, J. B. Demers, A. Dallaire, L. A. Guay, J. B. Pâquet, J. P. Véber, Michel Véber, J. S. Paiement, Jos. Champoux, P. V. Bessette, J. T. Nadon, L. W. Smith, J. Lamarche, J. B. Curotte, N. Latrémouille, B. Goyette, P. Bourgeau, A. D. Lacroix et les élèves-maitres de l'école normale.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. F. X. P. Demers dit qu'un comité a été nommé pour préparer un congrès pédagogique ; il désirerait savoir si ce comité a un rapport à présenter.

M. J. O. Cassegrain fait rapport que le comité, après avoir pris les informations voulues, a pu se convaincre que de nombreux obstacles s'opposaient à la réalisation immédiate de ce projet, et a suggéré que la question fut remise à plus tard.

M. F. X. P. Demers dit que les instituteurs ont appris avec peine que le "Journal de l'Ins-

truction publique" avait cessé de paraître ; il demande quelle en est la cause.

M. J. O. Cassegrain dit que les instituteurs ont probablement été surpris de ne plus recevoir le journal, vu que le dernier numéro ne contenait aucun avis que la publication en serait discontinuée. Il dit qu'il n'a pu en informer les lecteurs pour la bonne raison qu'il ne le savait pas lui-même, et que M. Rolland, auquel le journal appartenait, ne lui a fait connaître sa décision qu'après la publication du numéro de décembre. La raison donnée par M. Rolland est que le journal ne paie pas. Comme le propriétaire n'avait en vue que le succès pécuniaire et qu'il ne pouvait avoir le même intérêt que nous à le conserver, il a cessé de le publier.

M. F. X. P. Demers fait la proposition suivante qui est appuyée par M. H. O. Doré, et est unanimement adoptée.

Qu'une humble requête soit présentée aux honorables membres du Conseil Exécutif de la province de Québec, les priant de nous accorder une allocation, afin d'aider l'association des instituteurs à continuer la publication du "Journal de l'Instruction publique ;" et qu'un comité composé de MM. Lippens, F. X. P. Demers et H. O. Doré, soit nommé pour rédiger cette requête.

M. F. X. Valade dit qu'il approuve les efforts que font les instituteurs pour conserver le "Journal de l'Instruction publique" qui leur a rendu de si grands services. Il est aussi en faveur des congrès pédagogiques qui sont une extension, un perfectionnement de nos conférences. C'est par des assemblées de cette nature que les instituteurs peuvent travailler à se perfectionner dans la carrière qu'ils ont choisie ; c'est dans ces réunions intimes qu'ils peuvent venir retremper leur courage abattu par les nombreuses difficultés auxquelles ils se heurtent tous les jours.

C'est dans ces assises fraternelles, qui sont sous la haute surveillance de M. l'abbé Verreau, qu'ils viennent chercher un mot d'encouragement, un avis charitable, un conseil plein de sagesse.

Tous les hommes doivent chercher dans le choix d'une carrière à assurer leur bonheur en même temps que celui de leurs semblables. Combien cependant ne travaillent que pour eux-

mêmes et ne trouvent qu'une amère déception pour prix de leur égoïsme.

L'instituteur, au contraire, qui a consacré sa jeunesse, son âge mûr et ses vieux jours à éclairer, instruire et former de bons citoyens en même temps que de bons chrétiens, pourra se rendre le témoignage que sa vie humble et laborieuse, passée toute entière dans le dévouement et l'abnégation, n'a pas été inutile à ses semblables.

L'instituteur ne devra donc pas oublier que de ses travaux dépend l'avenir de la société. Il devra en conséquence s'efforcer de donner une bonne instruction et surtout une bonne éducation à la jeunesse qui lui est confié ; car la science chrétienne est la seule autoritaire, la seule d'où découlent la pureté des mœurs, l'honneur, la probité, la bienfaisance, le dévouement, et même l'héroïsme. C'est par la science chrétienne que l'on forme les véritables grands hommes, les princes de la science et de la sagesse, les héros de la vertu, et les véritables bienfaiteurs de l'humanité.

C'est la mission de l'instituteur, mission noble et divine, et c'est avec satisfaction qu'il constate que tous ceux qui se réunissent ici s'efforcent de la remplir.

M. Valade donne aussi quelques conseils pleins de sagesse aux élèves de l'école normale. Il leur recommande de ne pas se faire illusion sur la position qui les attend. Cette position sera aussi modeste aux yeux du public, que grande et noble aux yeux de la religion. C'est un véritable apostolat laïque qu'ils auront à remplir suivant le mot du célèbre Ozanam. Ils devront travailler, et travailler sans relâche, car le travail est le seul gage du succès et l'unique sauve-garde de la vertu.

M. Valade rend aussi un juste tribut d'éloges à M. l'abbé Verreau, le digne principal de l'école normale Jacques-Cartier, qui, par ses travaux incessants à Sainte-Thérèse et à Montréal, a contribué si puissamment aux progrès de l'éducation dans cette province.

M. Verreau dit qu'il lui fait plaisir de constater chez M. Valade une vigueur physique et une vivacité intellectuelle qui prouvent à l'évidence que l'enseignement n'use pas autant l'homme

qu'on se plaît à le dire. Il est aussi heureux de voir que l'enseignement fait contracter des liens qu'on se plaît à resserrer de plus en plus.

M. Valade a passé par toutes les tribulations de la vie d'instituteur, mais son courage n'en a jamais été affaibli et il continue de donner tous les jours des preuves de son dévouement. Il le remercie des paroles d'encouragement qu'il a adressées à la jeune génération, et plus encore du bel exemple qu'il lui donne par son attachement constant à la cause de l'éducation.

M. F. X. P. Demers lit ensuite la requête suivante qui est unanimement approuvée :

Aux Honorables membres du

Conseil Exécutif de la Province de Québec.

La requête des soussignés, président et secrétaire de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier expose respectueusement :

1. Que l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier a appris, avec peine, que le "Journal de l'Instruction publique," publié par la maison J. B. Rolland & Fils, a cessé de paraître.

2. Que la disparition de ce journal prive les instituteurs d'une source précieuse où ces modestes fonctionnaires, ainsi que les commissaires d'écoles, les inspecteurs et tous ceux qui s'intéressent à l'instruction publique pouvaient se renseigner sur les faits scolaires importants : Nominations officielles, délibérations du comité catholique du conseil de l'instruction publique, comptes rendus des conférences d'instituteurs, résultat des examens subies devant le bureau des examinateurs catholiques de Montréal, etc.

3. Que ce journal servait à la fois d'organe, de guide et de bibliothèque aux instituteurs de la Province et plus spécialement à ceux de la région de Montréal.

Pour ces causes et considérations, vos requérants supplient très humblement votre honorable conseil :

1. De leur accorder, à partir du premier janvier courant, une allocation proportionnée à celle votée par la législature provinciale, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1885.

2. Que l'allocation de ce journal soit, pour

l'année fiscale prochaine, rétablie à son chiffre primitif, c'est-à-dire cinq cents piastres.

Afin de permettre à vos requérants de publier le "Journal de l'Instruction publique" qui sera à dater du premier janvier courant et avec la direction de l'Association de l'école normale Jacques-Cartier.

Et vos requérants ne cesseront de prier.

(Signé) A. CHATIGNY,
Président.

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

M. Verreau dit qu'il vient d'entendre la lecture de la requête et qu'il désire attirer l'attention des membres de l'association sur l'importance, il pourrait dire la nécessité, du "Journal de l'Instruction publique." Ce journal est non seulement le compagnon de l'instituteur, il est de plus son organe. Deux considérations importantes militent surtout en faveur de son maintien. Le jeune instituteur qui sort de l'école normale y complète ses études pédagogiques et le vieil instituteur s'y met au courant des méthodes nouvelles qui surgissent tous les ans. De nos jours tout le monde s'occupe de science et d'éducation et chacun s'ingénie à trouver les meilleures méthodes d'enseignement, les moyens les plus rationnels de développer l'intelligence et le caractère de la jeunesse.

Le monde marche et il faut se tenir au courant du mouvement intellectuel qui s'y fait. Des ouvrages nouveaux sont publiés par des personnes compétentes sur l'enseignement de la géographie, de l'arithmétique, etc., et le "Journal de l'Instruction publique," qu'il faudra lire et étudier, pourra seul nous mettre au courant des améliorations importantes qui surviennent assez souvent. Comme preuve de l'importance du journal, M. Verreau cite le cas d'une communauté religieuse remarquable par ses succès dans l'enseignement qui avait adopté les méthodes de l'école normale et dont plusieurs maisons recevaient et étudiaient le "Journal de l'Instruction publique."

Les instituteurs devront faire la même chose. Ayant déjà l'avantage de connaître les méthodes suivies à l'école normale, ils devront perfectionner leur enseignement par le moyen du journal

qui les tiendra au courant de toutes les modifications qu'auront subies la grammaire, l'orthographe, etc. Nous avons donc besoin d'un journal, et si le gouvernement reçoit favorablement notre requête, il faudra non seulement que chaque instituteur reçoive, lise et étudie le journal, mais il faudra de plus qu'il y contribue. L'instituteur de la ville comme celui de la campagne. Ce dernier surtout devra s'efforcer de faire connaître les besoins de sa localité qui ne sont pas les mêmes que ceux de la ville. Tous devront travailler d'un commun accord à assurer le succès de la noble cause qu'ils ont entreprise. Il leur faudra mettre du dévouement et de la continuité dans leur enseignement; de l'ardeur au travail et de la persévérance dans leurs études. En fait d'éducation, celui qui n'avance pas recule, et dans la lutte actuelle, celui qui n'avancera pas sera laissé en chemin, tandis que la victoire définitive sera réservée au succès.

Il faudra, que le journal continue, comme par le passé, à se faire remarquer par son esprit de justice et d'impartialité, faisant connaître également le dévouement des religieux et des laïques, laissant de côté les questions brûlantes ou personnelles, et ne jamais oublier que tout ce qui se fait dans un but d'exclusivisme, de destruction ou de haine, ne peut recevoir la bénédiction du Ciel.

Le sujet de discussion suivant est soumis à l'assemblée :

"Quelle importance doit-on donner à la théorie dans l'enseignement de l'arithmétique?"

M. Black, vice-président, remplace temporairement au fauteuil M. Chatigny qui lit un travail élaboré sur *la théorie et la pratique dans l'enseignement.*

M. Chatigny dit que ce sujet est bien digne de l'attention et de l'étude de toute personne qui se dévoue à l'enseignement; car, de l'usage judicieux que l'éducateur fera de ces deux moyens dépend le plus ou moins de succès qu'il obtiendra des élèves confiés à ses soins.

Pour atteindre à la connaissance d'une science, d'un art, d'une profession, d'un métier quelconque, il faut d'abord en posséder les principes: voilà la *théorie*. Mais pour y exceller, pour arriver à la perfection, il faut mettre la main à

l'œuvre, réfléchir, travailler et chercher les moyens de perfectionner l'œuvre ébauchée par la théorie, c'est-à-dire, appliquer les principes posés : voilà la *pratique*.

Ces deux choses sont nécessaires, indispensables même, mais la pratique vaut encore infiniment mieux que la théorie dans presque toutes les affaires ordinaires de la vie. On peut se passer de théorie, mais on ne peut rien faire sans pratique.

Bien souvent, dans l'enseignement, on sacrifie trop la pratique à la théorie ; on *farcit* l'esprit, l'intelligence des enfants d'une foule de règles, de définitions plus ou moins intelligibles, bien souvent absurdes, presque toujours au-dessus de leur portée, et on ne réussit à la fin qu'à embrouiller leur mémoire et à fausser leur jugement. Pourquoi ? parce que la théorie s'arrête à la spéculation, sans passer à la pratique.

On commence trop souvent à enseigner l'arithmétique par où l'on devrait finir ; c'est-à-dire que l'on fait apprendre à l'élève la définition de l'addition avant qu'il sache additionner deux nombres ensemble, et ainsi de suite pour les autres règles ; c'est une erreur. Qu'on le fasse additionner, soustraire, multiplier, etc., et ensuite, quand il saura ce que ces opérations veulent dire, qu'on lui en fasse réciter les règles.

Le conférencier termine en disant que la pratique et la théorie, combinées dans de justes proportions, donnent seules le résultat désirable du développement des facultés intellectuelles et de l'habileté nécessaire pour surmonter avec succès les obstacles si nombreux que l'on rencontre dans les combats de la vie.

M. Chatigny reçoit les félicitations et les remerciements de l'association pour son intéressant travail.

M. l'inspecteur Lippens dit qu'il a déjà parlé sur la question de la théorie et de la pratique dans l'enseignement de l'arithmétique, mais comme il n'a fait qu'effleurer le sujet, il désire compléter sa pensée.

Avec les jeunes enfants il faut laisser la théorie de côté et commencer par la pratique. On les fait trop souvent commencer en posant des chiffres sans qu'ils sachent ce qu'ils représentent. On leur donne des définitions au moyen de mots incompris qu'on leur explique par d'autres mots

qu'ils ne comprennent pas davantage. Cette méthode est surannée et nuit au véritable progrès de l'élève. Il faut donner aux enfants une idée de la quantité en commençant par les objets ; par l'unité d'abord et étendant le cercle graduellement. Il faut éviter les abstractions et se servir de l'enseignement intuitif. Afin de donner une idée de la quantité, chaque maître devrait avoir un boulier-compteur et devrait surtout s'en servir.

L'élève doit travailler par lui-même. Quand il peut trouver quelque chose par son propre raisonnement, le maître lui rend un mauvais service en venant intempestivement à son secours.

La théorie empirique, spéculative doit être mise de côté. Il faut enseigner l'arithmétique, nombre par nombre pour les quatre opérations, et non pas par addition et soustraction, et ne pas oublier que la meilleure méthode est celle de l'unité.

M. l'inspecteur dit qu'il n'a pas eu le temps de préparer un travail sur l'enseignement de l'arithmétique, mais il présente à l'association trois petites brochures par MM. Van, Nimen et Bogaert, instituteurs belges qui traitent le sujet d'après la méthode qu'il a expliquée.

M. Lippens finit en remerciant les instituteurs de sa division pour l'empressement qu'ils mettent à assister aux conférences. Il dit que c'est par le moyen des conférences et du "Journal de l'Instruction publique" qu'ils se tiendront à la hauteur de ce qu'on est en droit d'attendre d'eux.

M. Archambault dit que l'on s'est servi beaucoup de la théorie dans cette discussion et il croit que l'on a raison, car il en faut un peu partout. Il ne faut pas commencer par la théorie, mais elle doit venir en son temps, quand l'esprit est suffisamment préparé. La définition est nécessaire ; c'est le clou qui fixe l'ornement à sa place. Il ne faut pas s'appuyer uniquement sur la pratique, la pratique seule ne peut former des hommes.

Quant à l'enseignement de l'arithmétique, la méthode dont parle M. Lippens est beaucoup en usage en Europe, un peu aux Etats-Unis et il espère qu'elle sera bientôt employée au Canada, car c'est la seule rationnelle.

M. Ahern est opposé à la théorie, surtout pour les commençants. Il suffit que les enfants com-

prennent ce qu'ils font, le reste importe peu. D'ailleurs, quand on comprend bien une chose, il est toujours aisé de l'exprimer. Il est de l'opinion de Boileau. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. Dans tous les cas la pratique doit toujours précéder la règle.

M. Primeau dit que la conclusion est facile à tirer. La savante lecture de M. Chatigny ; la longue dissertation de M. Lippens, ont donné la juste part qu'il fallait à la théorie. Ce sera le devoir de l'instituteur de trouver des expressions qui seront appropriées à l'intelligence de l'enfant auquel il aura à expliquer la théorie.

M. O. E. Dallaire dit que la théorie est l'art de bien s'exprimer pour rendre compte de ce que l'on a bien compris.

M. l'abbé Verreau dit qu'il a bien peu de chose à ajouter à tout ce que l'on vient d'entendre. Quant à la question première, de la méthode, il a déjà exprimé son opinion plus d'une fois sur le sujet. Pour les enfants, le maître doit enseigner. Plus tard, quand l'élève est plus avancé, le livre et la théorie peuvent s'employer avec avantage. Bien qu'on doive, avec les commençants, se servir de l'enseignement intuitif, il ne faut pas, avec ceux dont l'intelligence est plus développée, rejeter complètement la théorie.

Il ne faut pas confondre l'enseignement donné par le livre, et celui qui vient du maître ; l'un est immuable et le même en toute circonstance, tandis que l'autre peut et doit varier selon l'âge, la capacité et l'intelligence des enfants. Le livre est fait pour le maître, le maître n'est pas fait pour le livre. Le livre doit être pour le maître un auxiliaire, et non pas un substitut. Faire apprendre par cœur tous les mots d'un livre est un usage meurtrier au point de vue de l'intelligence et contre lequel il faut réagir en popularisant l'enseignement intuitif.

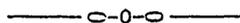
Il n'y a aucune science intellectuelle qui n'ait pris son développement dans les objets extérieurs ; il faut donc se servir des objets que l'enfant a sous les yeux pour développer son intelligence. Quand il aura bien compris il possèdera une théorie. Ceux qui font des problèmes sans être instruits se font une théorie particulière, et l'enfant fait la même chose. Ce qu'il faut cultiver surtout chez les enfants, c'est l'habitude de la réflexion.

M. Verreau félicite les membres de l'association sur le choix du sujet de discussion, et sur la manière dont ce sujet a été traité. Il dit que l'on doit encourager l'enseignement de l'arithmétique et donner auant d'importance aux chiffres que les autres nationalités.

Sur proposition de M. F. X. F. Demers, appuyée par M. L. A. Primeau, la séance est levée.

A. D. LACROIX.

Secrétaire.



Conférence d'Instituteurs

Quatre-vingt-quatrième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 30 mai 1885.

Présents : — M. l'abbé T. G. Rouleau, assistant-principal de l'école normale Laval, M. l'abbé Lasfargues directeur du Patronage, Ed. Carrier et G. S. Vien, écri., inspecteurs d'écoles ; MM. Jules Cloutier, F.-X. Tous-saint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, D. McSweeney, H. Tardé, B. Pelletier, P. Provençal, P. Gagnon, D. Frève, G. Lefèvre, Frs.-X. Pagé, T. Dube, T. Gagnon, A. Vallée, J. Dutil ; F. Létourneau, J. E. Aubé, O. Lemay, J. Létourneau ; MM. T. Marcoux et T. Pâquet, ecclésiastiques, et les élèves-maitres de l'école normale Laval.

Le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance, lesquelles sont adoptées.

M. J.-B. Cloutier rend compte de ce qu'il a fait, conjointement avec MM. U. E. Archambault et D. Boudrias, au sujet de la loi du fonds de retraite. Il dit qu'ils ont réussi à empêcher l'abrogation de cette loi, et qu'un sur-sis d'une année a été accordé. Il suggère à l'association d'étudier les amendements qui devront être proposés à la prochaine session.

M. J. Magnan donne une intéressante conférence sur l'enseignement de la langue maternelle.

Il prit pour point de départ cet axiôme pédagogique de Herder : " *Il faut enseigner*

la grammaire par la langue, et non pas la langue par la grammaire." Partant de là, il s'efforça de démontrer, par de nombreuses citations puisées dans les meilleurs auteurs, que l'enseignement de la langue maternelle est défectueux dans un grand nombre d'écoles, parce qu'on attache trop d'importance à la lettre de la grammaire et aux formules banales de l'analyse, sans s'occuper de l'esprit de la langue, c'est-à-dire, la signification des mots, leur groupement par familles, la formation de nouveaux mots au moyen de préfixes et de suffixes.

L'habile conférencier parla pendant une heure et sut constamment se tenir à la hauteur de son sujet.

M. Toussaint félicita M. Magnan et exprima l'espoir que d'autres jeunes instituteurs suivront l'exemple donné par ce jeune débutant, et comme lui se prépareront sur des sujets qu'ils traiteront avec honneur pour eux-mêmes et profit pour tous.

A la prochaine séance, M. l'abbé Lasfargues parlera de l'œuvre du patronage, M. D. Frève traitera un sujet, M. N. Lacasse parlera sur le sujet de discussion suivant :

"Quels sont les meilleurs moyens de créer l'émulation dans les écoles?"

La séance est ajournée au dernier samedi d'août, à 9½ heures du matin.

Par ordre,

J. LETOURNEAU,
Secrétaire.

— o —
RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR
LIPPENS

—
Varennes, 1er septembre 1884.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice de 1883-84.

Dans mon district d'inspection, on compte 132 établissements scolaires, savoir : 105

écoles élémentaires, 13 écoles modèles, 9 académiques et 5 collèges industriels.

Le grand total des élèves est de 8,080.

Un nombre assez considérable de maisons d'école ont été réparées ou agrandies. Quelques-unes aussi ont été pourvues d'un mobilier plus convenable. Cependant sous ce rapport il reste encore beaucoup à faire.

Une salle de classe remplie d'un air vicié et un mobilier défectueux n'ont pas seulement un effet désastreux sur la santé des enfants, mais ils constituent un obstacle sérieux au succès d'une école. Les élèves ne se sentent nullement disposés pour l'étude ; ils ne font que s'impatienter et se fatiguer. Au lieu d'avoir le bon maintien, la tranquillité et l'attention, on a du mouvement, du bruit et du désordre.

Dans la construction d'un mobilier d'école, on doit tenir compte des lois de l'hygiène et des exigences de la discipline. Ainsi, tous les enfants doivent avoir des sièges proportionnés à leur taille. Les bancs doivent avoir des dossiers, mais ces dossiers ne doivent pas être trop hauts ; les épaules doivent rester libres. Les bancs doivent être assez larges, et les pieds de l'enfant doivent reposer sur le plancher. L'élève doit être assez rapproché de la table pour écrire sans être obligé de se pencher le corps.

Les tables plates, les tables doubles, les bancs sans dossier, les bancs de plus de six pieds de long, doivent être absolument rejetés.

Les artisans qui sont chargés de meubler les écoles possèdent rarement les connaissances exigées pour faire un bon ouvrage, et ils n'ont rien pour se guider. Ils travaillent à tout hasard, et le plus souvent tout est à défaire et à refaire. De là une source de dépenses inutiles et de récriminations.

Comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire dans le rapport de 1882-83, une circulaire qui donnerait sur cette question des explications détaillées contribuerait à faire disparaître ce grave inconvénient. On comprend qu'il serait nécessaire de donner des mesures des modèles, des plans, des indications précises.

Le personnel enseignant de mon district d'inspection fait preuve de beaucoup de zèle et de bonne volonté. Je me permettrai cependant de risquer certaines remarques sur la manière dont se donne l'enseignement, et ce n'est pas pour le simple plaisir de faire de la critique, mais pour préparer la voie de l'avenir.

Dans certaines écoles, les enfants récitent les prières d'une manière tellement inintelligible qu'on a de la peine à deviner quelle est la langue dont ils se servent.

Le texte du catéchisme est généralement bien appris par cœur, mais les explications manquent assez souvent.

C'est une erreur de n'enseigner l'histoire sainte qu'à un petit nombre d'élèves. Cette étude est intimement liée à celle du catéchisme. Pour bien se rendre compte de la doctrine chrétienne, il est nécessaire de connaître les principaux événements de l'Ancien et du Nouveau Testament. Rapprocher ces deux sciences, qui, au fond, n'en sont qu'une, c'est rendre l'enseignement religieux plus efficace et plus attrayant. Les enfants aiment les histoires et les retiennent mieux quand on les leur raconte que quand ils sont obligés de dire du par-cœur.

Les enfants doivent être préparés d'une manière particulière pour leur première communion.

On ne doit jamais laisser passer un jour de fête sans dire quelques mots des souvenirs qu'il rappelle.

La lecture à haute voix est meilleure que par le passé. On a fait des efforts pour faire disparaître cette manière de lire trainante, nasillarde et naïve qui existait dans plusieurs écoles, et pour adopter le ton de la conversation. Il y a des imperfections, mais les élèves prononcent plus distinctement, et observent mieux la ponctuation. Les réponses des élèves et la récitation des leçons doivent être *parlées*.

Rien n'est plus ennuyeux que cette manière de réciter lourde et monotone qui ferait plutôt prendre les élèves pour des automates que pour des êtres intelligents.

A quelques exceptions près, le calcul est

faible. Les élèves apprennent les définitions et manipulent des chiffres, mais le côté pratique, utile de cette science leur échappe. On en trouve assez souvent qui ont parcouru les règles d'intérêt et de mélange, et qui se mélangent dans des problèmes comme les suivants :

« Je dois \$2.38 à un marchand. Je lui donne un billet de \$5. Combien doit-il me remettre ? »

« J'achète pour \$25 un bœuf qui me donne 400 lbs. de viande. Quel est le prix de la livre ? »

« Combien coûtent 42 bottes de foin à \$8 les 100 bottes ? »

« Un domestique qui gagne \$180 par année quitte son service au bout de 3½ mois. Combien devra-t-on lui payer ? »

Dans les premiers exercices de calcul, on doit parler à la vue de l'élève. A défaut de bouillier-compteur on peut se servir de menus objets, de boules ou de petits blocs de bois, par exemple. On commence par les premiers nombres, et on fait sur ces nombres toutes les opérations possibles.

Dans la plupart les arithmétiques on commence par épuiser la numération, et ensuite on entame successivement, comme autant de choses qui n'ont aucun rapport entre elles, l'addition, la soustraction, etc. Ce système est manifestement absurde.

Les procédés si vantés de Page, de Grube, de Van Nimmen doivent leur succès à deux choses : l'enseignement est rendu intuitif à l'aide de dessins et d'appareils spéciaux : et toutes les opérations—numération, règles simples, fractions, etc.—sont conduites de front et mises en rapport les unes avec les autres. Quand on montre à l'enfant que 2 et 3 font 5, on lui fait voir de suite que si on ôte 2 sur 5 il reste 3, et si on ôte 3 qu'il reste 2. On déduit de la même manière la division de la multiplication, on combine entre elles toutes les opérations du calcul. On présente les mêmes éléments sous différentes formes. On fait de l'analyse et de la synthèse. C'est la vraie méthode.

Dans quelques grands établissements, le calcul de commerce et la tenue des livres

font l'objet d'un cours spécial. On emploie des procédés simples, courts et expéditifs qui sont supérieurs au système français avec ses longueurs et ses complications.

En interrogeant les élèves sur la grammaire, je leur demande quelquefois de m'indiquer les noms, les adjectifs, les verbes, etc., contenus dans la leçon de lecture et de me dire quelles sont les fonctions de ces mots dans la phrase. Il est amusant parfois de les voir exercer leur verve sur des phrases comme les suivantes :

“Pierre a ramassé une pierre. Le voisin travaille dans le champ voisin. La cour est grande ; le chien court vite ; le crayon est trop court. Le chien mord les passants ; nous avons peur de la mort ; mon ami est mort. Le ruban est bleu ; allez acheter du bleu. Il oublie de souper ; il oublie son souper.”

On voit alors que les parties du discours se confondent dans l'esprit des élèves. Ils récitent les règles, mais assez souvent ils les comprennent peu, et ne les appliquent pas du tout.

Surtout en grammaire et en arithmétique, il faut éviter d'embrasser trop de matières, d'effleurer seulement la surface des choses, de se perdre dans les détails et de rester en dehors du domaine de la pratique,

(À suivre)

Discipline. — Conduite de l'école

SECTION PRIMAIRE

Principes généraux sur la discipline. — Moyens d'établir l'autorité.

Un instituteur pourra être pénétré des principes de l'enseignement, connaître les meilleures règles à suivre, les méthodes les mieux justifiées par l'expérience, avoir acquis d'une manière aussi complète que possible l'instruction qu'il doit transmettre aux autres, savoir classer avec

discernement les élèves, et organiser heureusement les diverses études, se mettre à l'œuvre avec les intentions les plus pures et les plus éclairées, et cependant, il verra tous ses efforts frappés de stérilité, s'il ne remplit pas une dernière condition, s'il ne sait pas obliger ses élèves à recevoir la direction qu'il leur imprime à suivre sans troubler la marche régulière de l'école, à respecter l'ordre établi, à profiter et à laisser profiter les autres des leçons qui sont données à tous ; en un mot, s'il ne sait pas maintenir la discipline.

Le bon ordre est ce qu'il faut avant tout obtenir dans l'école, et pour le soulagement du maître, et pour l'efficacité de l'enseignement, et aussi pour le bien-être moral des enfants. Le défaut d'ordre est le vice capital d'un grand nombre d'écoles. C'est donc une grave méprise que de ne pas voir dans l'instruction le premier but que l'on ait à atteindre. Il faut songer aux moyens de faire naître l'amour de l'ordre, de l'obéissance et de la régularité, tout autant qu'à la manière de donner l'instruction ; car la discipline elle-même est le premier de tous les auxiliaires du progrès intellectuel. Tout être intelligent voit et sent la beauté de l'ordre ; les enfants, sous ce rapport, sont organisés comme les hommes. Il ne s'agit que de cultiver, de développer en eux un sentiment qui certainement est naturel.

“Ce dont nous devons être bien persuadés d'abord, c'est qu'il n'y a pas de discipline possible pour de mauvais maîtres. Enseignez mal, dites des choses qui surpassent l'intelligence de vos élèves, expliquez-vous d'une manière obscure et défectueuse, laissez apercevoir que vous parlez à tort et à travers, et vous provoquerez un esprit d'insubordination qu'aucun châtement ne saurait réprimer. Au contraire, il n'y a pas de meilleur secret pour garder la discipline que de donner une instruction claire, animée, intéressante. Si vous parvenez à attacher vos élèves à l'étude, à leur faire aimer vos leçons, à tempérer ce qu'elles peuvent avoir d'aride et de difficile, par des explications, des développements à la fois agréables et utiles, la police se fera presque d'elle-même dans votre école, disons mieux, le maître n'aura pas besoin de police, où les élèves n'auront point envie de faire mal.

Mais peut-on espérer avoir toujours au plus haut degré l'art si difficile de plaire en instruisant ! Et d'ailleurs, peut-on se dissimuler que tout le zèle, tout le savoir-faire du maître aura constamment à attaquer la légèreté de presque tous les enfants, la paresse de plusieurs, la mauvaise volonté de quelques-uns ?

Qu'il ne se borne donc pas à un seul moyen d'influence, mais qu'il appelle à lui toutes les ressources que peuvent lui fournir sa position et son caractère. Avant tout, qu'il s'efforce de se concilier l'amour et le respect des élèves, afin que ces deux sentiments réunis soient pour lui le fondement d'un haut et inébranlable ascendant. Dans un temps comme le nôtre, où toute autorité supérieure semble chanceler et s'ébranler dans sa base, il faut que ce soit par l'autorité que le maître règle la conduite de l'école.

C'est une idée fautive en théorie, dangereuse en pratique, que de s'imaginer que les enfants doivent être menés sans l'autorité, par la seule persuasion morale. Sans doute, il est bon quelquefois de substituer des explications à des ordres précis ; mais il faut que les enfants sachent qu'il y a une autorité qu'il doivent accepter, même quand ils n'en verraient pas les motifs. Jamais une éducation ne sera complètement bonne, quand elle n'aura pas eu pour résultat d'enseigner aux enfants à se soumettre au pouvoir. Il y a des moments dans le cours d'une éducation, et même dans tout le cours de la vie, où le délai qu'exigent les raisonnements suffiraient seuls pour nous faire tomber dans le danger que nous voudrions éviter, et où il est indispensable que nous cédions à l'autorité sans faire une remarque. Que l'on se souvienne bien au reste qu'il n'est pas nécessaire que le pouvoir se déploie toujours avec un grand appareil. Il n'est pas détruit par cela seul qu'il ne se manifeste pas. Le gouvernement a d'immenses magasins d'armes, il a de nombreuses armées ; mais il n'en fait pas constamment usage pour obtenir l'obéissance. Un de ses agents va vous demander le paiement d'une contribution : il ne porte pas d'armes, il n'a pas de troupes à sa suite. Il se présente à vous avec politesse et civilité. Mais vous savez que, si vous vous refusez à ses justes réclamations, si vous persistez dans votre

refus, la force publique agira contre vous avec sa puissante énergie.

J. C. GIRARD, Inst.

Napierville, Avril 1885.

N.-B.—Le manque d'espace nous a empêché de publier plus tôt le travail de M. Girard.



PARTIE PRATIQUE

I

DEVOIR D'INVENTION

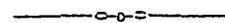


L'élève ajoutera un complément direct à chacun des verbes suivants.

Il faut cacheter —, faucher —, sarcler —, piocher —, nettoyer —, blanchir —, boutonner —, consoler —, arroser —, faire cuire —, ferrer —, paver —, panser —, régler —, graisser —, traire —, secourir —, arracher —, dévider —, marquer —, craindre —, respecter —, vaincre —, enfiler —, nourrir —, plaindre —.

CORRIGÉ

Il faut cacheter *les lettres*, faucher *le fourrage*, sarcler *le jardin*, piocher *le terrain*, nettoyer *les chambres*, blanchir *les murs*, boutonner *les habits*, consoler *les affligés*, arroser *les fleurs*, faire cuire *les aliments*, ferrer *les chevaux*, paver *les rues*, panser *les blessés*, régler *les cahiers*, graisser *les roues*, traire *les vaches*, secourir *les malheureux*, arracher *les mauvaises herbes*, dévider *la laine*, marquer *le linge*, craindre *Dieu*, respecter *les vieillards*, vaincre *ses mauvais penchants*, enfiler *les aiguilles*, nourrir *les bestiaux*, plaindre *les malheureux*.



II

DICTÉE



DU BONHEUR

Voulez-vous vivre heureux et sage ? N'attachez votre cœur qu'à la beauté qui ne périt point ;

que votre condition borne vos désirs ; que vos devoirs aillent avant vos penchants ; étendez la loi de la nécessité aux choses morales ; apprenez à perdre ce qui peut vous être enlevé ; apprenez à tout quitter quand la vertu l'ordonne, à vous mettre au-dessus des événements, à détacher votre cœur sans qu'ils le déchirent, à être courageux dans l'adversité, afin de n'être jamais misérable ; à être ferme dans votre devoir afin de n'être jamais criminel. Alors vous serez heureux malgré la fortune et sage malgré les passions. Alors vous trouverez dans la possession même des biens fragiles une volupté que rien ne pourra troubler ; vous les posséderez sans qu'ils vous possèdent, et vous sentirez que l'homme à qui tout échappe, ne jouit que de ce qu'il sait perdre. Vous n'aurez point, il est vrai, l'illusion des plaisirs imaginaires : vous n'aurez point aussi les douleurs qui en sont le fruit : vous gagnerez beaucoup à cet échange, car ces douleurs sont fréquentes et réelles, et ces plaisirs sont rares et vains.

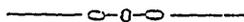
Explications et exercices

I.—Ce sujet se prête parfaitement à un grand nombre de réflexions morales : *d'abord*, qu'est-ce que vivre *sage* ! Que signifie la *beauté qui ne pérît point* ? Sinon tout ce qui élève l'âme en lui faisant éprouver un sentiment de plaisir ; ce qui est bienséant, convenable, honnête. — *Afin de n'être jamais misérable* : c'est-à-dire dans la misère, le dénûment. Rapprocher *malheureux, infortune*. — *Malgré la fortune* : malgré la mauvaise chance. *Fortune* signifie cas fortuit, hasard, chance ; *la bonne, la mauvaise fortune* ; la prospérité ou l'adversité. Rapprocher *hasard, sort, destin, destinée, fatalité*.

II.—Indiquez la nature différente de ces deux propositions : (la beauté) *qui ne pérît point* ; que votre condition borne vos désirs. (La première est une incidente déterminative du complément de l'attribut ; la seconde est une subordonnée complétive de la principale ; on analyserait de même cette autre proposition : que vos devoirs aillent avant vos penchants. — Analyser grammaticalement ; sans qu'ils le déchirent (sans que, locution conjonctive ; ils, pron. pers. mis à la place d'événements), sujet de déchirent : le pron.

pers., représente cœur, compl. dir. ne déchirent) ; — ne jouit que de ce qu'il sait perdre (ne... que signifie seulement, adv. : ce mot est loin d'exprimer une négation ; de ce, compl. ind. de jouit ; que, pron. conj, compl. dir. de perdre.

III.—Formez des mots composés avec les simples : *vivre, sage, cœur, borner, loi*.—(Viable, viager, vivandier, survivant, vitalement, etc.) ; — (sagesse, sagacité, sagement) ; — (cordiale, courage, accord, désaccorder, concorde, discorde, etc.) —(abonner, abonnement) ; — (loyal, loyauté, déloyal, législation, privilège, sacrilège).



III

DICTÉE

RICHESSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vous vantez, monsieur, et avec raison, l'extrême *abondance* de votre langue, mais ne croyez pas que nous soyons réduits à l'extrême *indigence* que vous nous reprochez en tout. Vous vous vantez de deux expressions pour signifier *gourmand* ; mais daignez plaindre, monsieur, nos gourmands, nos goulus, nos *frîands*, nos mangeurs, nos gloutons. Vous ne connaissez que le mot de *savant* : ajoutez-y, s'il vous plaît, docte, érudit, instruit, éclairé, habile, lettre, vous trouverez parmi nous le nom et la chose. Vous vous plaignez de n'avoir qu'un mot pour signifier *vaillant* ; mais nous avons vaillant, valeureux, preux, courageux, intrépide, hardi, animé, audacieux, brave, etc. Ce courage cette bravoure, ont plusieurs caractères différents, qui ont chacun leurs termes propres.

Nous distinguons le courage *vif* et *audacieux* du général qui emporte à Port-Mahon, de la fermeté constante, réfléchie et adroite avec laquelle un de nos chefs sauva la garnison de *Prague*. Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que les connaisseurs admirèrent dans le *petit-nouveu* du héros de la *Valtelline*, marchant seul aux régiments qui *faisaient ferme* au milieu de la *déroute*, il loua leur valeur, leur courage, leur fermeté, leur intrépidité, leur vaillance, leur patience, leur audace, leur

amiosité, leur bravoure, leur héroïsme ...
Voyez, monsieur, *que de termes pour un !*

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Abondance peut avoir ici pour synonyme, *richesse, opulence. Indigence*, peut être synonyme de *pauvreté, pénurie*. — Tous les mots placés à la suite de *gourmand* sont des mots synonymes sans doute, mais non pas exactement semblables. Un *friand* n'est pas un gloutin ; le mot *gourmet* oublié dans la numération, se rapprocherait mieux, serait plus synonyme du premier. — Quel général emporta à Port-Mahon ? Le maréchal de Richelieu en 1756 Où se trouve Port-Mahon ? L'indiquer sur la carte. — *Prague*, capital de la Bohême, retraite des troupes françaises (1742), sous la conduite du maréchal de Belle-Isle. — Le *petit-neveu*, Charles de Rohan, prince de Soubise. — *faisait ferme*... On dirait plutôt aujourd'hui *tenaient ferme*. — *Que de termes pour un ?* On dit quelquefois qu'une langue est pauvre ; ce n'est pas toujours vrai. La pauvreté d'une langue vient souvent de l'ignorance de celui qui la parle ou qui l'écrit.

EXERCICES ÉCRITS

Relever les synonymes contenus dans la dictée ; indiquer les nuances que présente leur signification. — Chercher les homonymes de certains mots de la dictée, tels que :

Mot, Maux, Meaux (la ville) ; mais, mets, etc.

INTÉRÊTS COMPOSÉS

12^{me} EXEMPLE

Une somme a a été placée pendant un certain nombre d'années à intérêts composés, en capitalisant les intérêts par semestre ; à quel taux eût-il fallu placer la même somme pendant le même temps pour obtenir le même capital définitif, si les intérêts avaient été capitalisés par année ?

Soient les mêmes données que pour trouver (a), mais posons $100 \times x =$ le taux cherché.

Le capital définitif A étant le même dans les deux cas les formules (a) et (e) donnent

$$a(1+x)^n = a\left(1+\frac{r}{2}\right)^{2n}$$

Divisant par a et extrayant la racine n

$$1+x = \left(1+\frac{r}{2}\right)^2$$

ou

$$x = \left(1+\frac{r}{2}\right)^2 - 1 = 1+r+\frac{r^2}{4} - 1 = r\left(1+\frac{r}{4}\right)$$

$$\therefore x = r\left(1+\frac{r}{4}\right) \quad (9)$$

La formule (9) est générale et est par conséquent applicable à toutes les questions pratiques semblables à l'exemple 12^{me}.

Supposons par exemple que le prêt se soit effectué à 5% ; l'on aura donc par (9)

$$x = 0.05 + \frac{0.05 \times 0.05}{4} = 0.050625$$

Le taux cherché sera donc de

$$5\frac{0.05}{100} = 5\frac{5}{8} \%. \text{ Rép.}$$

13^{me} EXEMPLE

Dans l'exemple précédent, si l'on change le mot semestre par trimestre, l'on aura par (a) et (f)

$$a(1+x)^n = a\left(1+\frac{r}{3}\right)^{3n}$$

ou

$$x = \left(1+\frac{r}{3}\right)^3 - 1 = 1+r+\frac{3r^2}{3} + \frac{r^3}{27} - 1$$

$$\therefore x = r\left(1+\frac{3r}{3} + \frac{r^2}{9} + \frac{r^3}{27}\right). \text{ Rép.} \quad (10)$$

Cette formule s'emploie de la même manière que la formule (9).

14^{me} EXEMPLE

Le capital définitif d'une certaine somme prêtée pendant 10 ans à 5 $\frac{1}{2}$ %, intérêts composés est de \$8540.73 ; on demande quel aurait été le capital définitif A' si les intérêts se fussent capitalisés par semestre ?

On pourrait trouver (a) par (2), et avec cette valeur par l'équation (e) on trouverait A' — la quantité demandée.

Mais il est plus court d'opérer comme suit :

$$(a) \text{ donne } a = \frac{A}{(1+r)^n} \quad (1)$$

$$\text{formule (e) } A' = a\left(1+\frac{r}{2}\right)^{2n} \quad (e)$$

Substituant la valeur de a donnée en (1), dans (e)

$$A' = A \frac{(1+r)^{2n}}{(1+r)^n} = A \left[\frac{(1+r)^2}{1+r} \right]^n$$

$$= A \left[\frac{1+r+r^2}{1+r} \right]^n = A \left(1 + \frac{r^2}{4(1+r)} \right)^n$$

$$\therefore A' = A \left(1 + \frac{r^2}{4(1+r)} \right)^n \quad (11)$$

La formule (11) est générale en l'employant pour l'exemple qui nous occupe, nous trouvons :

$$A' = 8540.73 \left(1 + \frac{0.02 \times 0.02 \times 5}{4 \times 1.0335} \right)^{10}$$

$$= 8540.73 \left(\frac{4.12225}{4.1335} \right)^{10}$$

$$\log 8540.73 = 3.9314950$$

$$+ 10 \times \log 4.223025 = 6.2562237$$

$$+ 10 \times \text{colog } 4.22 = 3.7468750$$

$$\log A' = 3.9345937$$

$$\therefore A' = \$8601.89. \text{ Rép.}$$

15^{me} EXEMPLE

Je fais un certain placement à 9 % à intérêt simple. La somme plus l'intérêt deviendra due dans 10 ans. Je veux savoir à quel taux, intérêt composé je me trouve avoir fait ce même placement ?

Soit $100 \times x =$ le taux cherché.

$A =$ le capital définitif qui est de même valeur dans les deux cas ; ce qui donne

$$a + nr \times a = a(1+x)^n$$

Divisant par a

$$1 + nr = (1+x)^n$$

$$\therefore \log(1+x) = \frac{\log(1+nr)}{n} \quad (12)$$

Cette formule est applicable à tous les cas semblables à l'exemple 15^{me} ; on a donc pour celui-ci :

$$\log(1+x) = \frac{\log 1.90}{10} = 0.02787536$$

$$\therefore (1+x) = 1.0669$$

$$\therefore \text{le taux} = 6.69\% \text{ Rép.}$$

ETUDE DES CONTRAIRES

Ferme	Mou	Ferrer	Déferer
Fermer	Ouvrir	Fertile	Stérile
Fermeture	Ouverture	Fille	Garçon
Féroce	Apprivoisé	Fin	Commencement
Externat	Interne	Fable	Vérité
Extraordinaire	Habituel	Extravagant	Prudent
	Ordinaire		Raisnable
Face	Côté	Fâcheux	Heureux
Facile	Difficile	Facultatif	Forcé
	Pénible		Obligatoire

Quand les mots de la colonne de droite auront été trouvés, l'élève devra les faire entrer dans de petites phrases en même temps que les contraires trouvés.

Exemple. Louis a fait *déferer* son cheval, parce qu'il n'était pas bien *ferré*. — Je regarde cette maison *en face* et vous la regardez de *côté*. &c.

— 000 —

ETUDE DES SYNONYMES

Surface.	Les poissons flottent souvent à la surface de l'eau. La superficie de la Russie est aussi étendue que celle du reste de l'Europe.
Superficie.	
Prier.	Prier a-t-il un sens plus ou moins fort que supplier ?
Supplier.	Dira-t-on je vous supplie et vous prie ou je vous prie et vous supplie ?
Saisir.	Saisir est-il plus ou moins fort que prendre ? — Pour sortir, on prend son chapeau.
Prendre.	Si l'occasion se présente, il faut la saisir au passage.

— 0-0-0 —

FABLE A METTRE EN PROSE

La Colombe et la Fourmi

Le long d'un clair ruisseau buvait une Colombe,
Quand, sur l'eau se penchant, une fourmi y
[tombe;

Et dans cet océan on eût vu la fourmi
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.

La Colombe aussitôt usa de charité :

Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
Ce fut un promontoire où la fourmi arrive.

Elle se sauve. Et là-dessus

Passa un certain croquant qui marchait les pieds
[nus :

Ce croquant, par hasard, avait une arbalète.

Dès qu'il voit l'oiseau de Venus,

Il le croit en son pot et déjà lui fait fête.

Tandis qu'à le tuer mon villageois s'apprête,

La fourmi le pique au talon.

Le vilain retourne la tête :

La Colombe l'entend, part et tire de long.

Le souper du croquant avec elle s'envole :

Point de pigeon pour une obole.

LA MÊME FABLE EN PROSE

Une fourmi, étant accidentellement tombée dans un ruisseau, entraînée par le courant avec une telle rapidité qu'elle ne pouvait regagner le bord, elle se serait infailliblement noyée sans un secours prompt et efficace. Une colombe, perchée sur un arbre, aperçut la pauvre se débattant inutilement sur les ondes et en eut pitié. Aussi ingénieuse qu'avisée, elle détache avec son bec, de la branche qui la supporte, une feuille sèche et la laisse tomber près de la fourmi. Celle-ci s'empressa de monter dessus et en quelques instants le courant avait déjà transporté feuille et fourmi sur la rive. Aussitôt hors de danger, l'insecte s'empressa de chercher sa bienfaitrice pour lui témoigner sa reconnaissance, mais la gentille colombe s'était déjà envolée.

A quelque temps de là, la fourmi vit un manant, allant nu-pieds, nu-tête, qui se disposait à percer d'une flèche l'oiseau auquel elle devait la vie. Déjà il la visait, et deux secondes de plus c'en était fait. Au même instant la fourmi pique violemment le chasseur au talon; celui-ci fait un bond en arrière et laisse tomber son arc. La colombe avertie par le bruit, s'enfuit à tire d'aile et est bientôt hors de portée. Elle était sauvée ?

Et le croquant, qui la savourait déjà par la pensée fut obligé de chercher ailleurs son souper.

Le bien que l'on fait, même aux plus faibles, n'est jamais perdu.

Recueil de leçons de choses

Ce livre, dont nous avons annoncé l'apparition dans notre dernier numéro, est maintenant en vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome à Montréal.

Que nos confrères de la presse veuillent bien agréer l'expression de notre sincère gratitude, tant pour la bienveillance avec laquelle ils ont accueilli notre modeste travail, que pour paroles flatteuses qu'ils ont dites à notre adresse.

Qu'on nous permette de signaler ici les motifs qui nous ont engagé à publier ce Recueil.

La question des leçons de choses a été très souvent discutée dans les conférences des instituteurs de Montréal et de Québec.

Comme vous le savez, chers lecteurs, depuis plus de vingt-cinq ans, les hommes d'école de ce pays ont préconisé cette manière familière d'intéresser la jeunesse en l'instruisant. Les deux derniers Surintendants et le Conseil de l'Instruction publique s'en sont occupés d'une manière active, et cependant, en lisant les rapports des inspecteurs d'écoles, on est frappé du petit nombre d'élèves qui reçoivent de ces leçons. A quoi attribuer cet état de choses, sinon à l'absence d'un ouvrage sur le sujet? Animé du désir de voir se propager un enseignement si fructueux, nous nous sommes enfin décidé à prendre l'initiative et à publier l'ouvrage en question. Afin de mettre nos leçons à la portée de tous, nous avons adopté différents genres dans la manière de questionner les

élèves. L'instituteur trouvera des sujets qui pourront être compris par les enfants les moins avancés, et d'autres, pour ceux qui ont déjà une certaine culture intellectuelle.

Les sujets traités ont été choisis parmi les objets qui se présentent le plus naturellement dans la vie pratique. En parcourant cet ouvrage, on sera étonné de voir combien de termes techniques nous ignorons dans les choses les plus simples et dont nous faisons usage tous les jours. Au moyen de ce Recueil, nos élèves s'accoutumeront de bonne heure à appeler les choses par leurs noms et à parler correctement la belle langue que nos ancêtres nous ont laissée comme notre plus précieux héritage.

Bibliographie

Nous accusons réception d'un exemplaire de l'Histoire du Canada par feu M. l'abbé Laverdière. Nous félicitons MM. Beauchemin et Valois de l'heureuse idée qu'ils ont eue de rééditer un livre qui menaçait de disparaître. La réputation de l'Histoire du Canada de M. Laverdière est déjà faite depuis longtemps; c'est un livre que tout le monde aime à avoir sous la main pour le consulter dans l'occasion; c'est aussi un intermédiaire utile entre nos petits manuels scolaires et les grandes histoires de Ferland, Garneau, etc. Nous considérons que les éditeurs, en prenant l'initiative de cette publication, ont rendu un service réel à la cause de l'éducation.

M. F. X. Toussaint vient de rééditer son excellent traité d'arithmétique et son Histoire du Canada. Il a introduit certains changements dans ces deux ouvrages déjà si avantageusement connus. Son arithmétique surtout concorde parfaitement avec ses Recueils d'exercices No. 1 et No. 2.

Traduction du Manuel des exercices et des évolutions d'infanterie par, M. DAVID FRÈVE, capitaine du 89^m Bataillon et professeur adjoint à l'école normale Laval. Vol. in-18, 196 pages.

Bien que nos connaissances dans l'art militaire soient fort limitées, nous avons parcouru avec intérêt le petit volume de M. Frève, et nous sommes convaincu qu'il sera d'un grand secours pour les jeunes Canadiens qui se livrent à cette étude et qui n'ont eu jusqu'à présent que des ouvrages anglais pour se guider. Les écoles mêmes où l'on fait faire aux élèves des exercices de ce genre pourraient aussi se servir de ce Manuel avec profit.

LA GRAMMAIRE LÉVESQUE

APPROUVÉE ET RECOMMANDÉE PAR LE

Conseil de l'Instruction Publique,

LE 19 OCTOBRE 1881.

Prix à la douzaine.....\$0.84.

En vente chez tous les libraires, à Québec et à Montréal.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

REVUE PAR J. B. CLOUTIER

DEVOIRS GRAMMATICaux

PAR LE MÊME

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.